

GUYOT DESSAIGNE, MAIRE ET MINISTRE

Si vous demandez à un Cunlhatois qui était Guyot Dessaigne, vous ne trouverez que peu souvent une réponse. En effet, à part les plus anciens et les amateurs d'histoire locale, rares sont ceux qui pourront énumérer les fonctions de cet homme, surnommé "le Vieux Sanglier". Il a été à la fois maire de Cunlhat pendant 26 ans, conseiller général puis président de l'assemblée départementale, député et ministre à plusieurs reprises de la III^e République.

Jean - François Edmond Guyot Dessaigne est un personnage énigmatique car si une rue du Mont Dore ou un collège de Billom¹ portent son nom, il n'a laissé à Cunlhat aucun souvenir précis.

Près de quatre vingt dix ans après sa mort, cela donne l'impression d'un oubli volontaire, voire organisé, comme si un prude silence valait mieux que de maintenir la mémoire de cet élément perturbateur.

Une délibération du conseil municipal de Cunlhat du 16 février 1908 confirme cette impression. Lors de cette session, le maire, Monsieur Alphonse Aulanier, donne lecture d'un courrier du maire de Thiers : *"Sur la proposition de Monsieur Cotillon - Martin², le Conseil Municipal de Thiers a pris l'initiative de l'érection d'un monument à la mémoire de Mr Guyot Dessaigne. Je suis persuadé que vous tiendrez à y contribuer et que vos administrés approuveront chaleureusement votre décision. Ce n'est pas à vous que j'ai à rappeler ce que fut pour le département l'homme éminent que nous regrettons. Il n'est pas un maire qui n'ait eu à se féliciter un jour ou l'autre de son intervention.*

Les hommages éclatants que le gouvernement de la République lui a rendus au nom du pays tout entier montrent bien ce que nous devons faire, nous ses compatriotes et amis. C'est pourquoi, je vous prie de bien vouloir adresser à Mr Gorce, secrétaire en chef de la mairie de Thiers, la souscription que votre Conseil Municipal voudra bien voter ainsi que les souscriptions individuelles que vous pourriez recueillir..." ³ Le conseil municipal de Cunlhat renvoie sa décision à une date ultérieure par manque d'information sur le lieu d'élévation du monument. Un an plus tard, aucune trace de participation n'apparaît dans le registre des délibérations.

Qui était cet homme qui suscitaient "les hommages éclatants de la République" et si peu d'intérêt pour le nouveau conseil de Cunlhat ?

Jean - François Edmond Guyot Dessaigne est né à Brioude le 26 décembre 1833 d'un père ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Après avoir obtenu son baccalauréat au Puy, il poursuit des études de droit et se prépare à une carrière dans la magistrature. Il sera tour à tour substitut du procureur impérial, procureur impérial à Issoire, avocat général à la Cour de Riom, puis juge d'instruction au tribunal de la Seine.

Ses détracteurs lui reprochent d'avoir user de l'influence de son beau père, Mr Dessaigne, Président de tribunal, pour organiser ses différentes promotions. Certains supputent également qu'il aurait profité du soutien de Monsieur Rouher, ministre bonapartiste, réfractaire à toute évolution libérale.

De même, son passé de procureur impérial entachera toute sa vie publique, même si ses proches n'ont de cesse de répéter que tout fonctionnaire de sa génération n'a pu que servir l'Empire.

Élu député radical en 1885, il devient ministre de la justice en 1889 sous le gouvernement Floquet. Cette expérience ministérielle déclenche les foudres de l'opposition conservatrice, monarchiste ou impérialiste. Ainsi, un certain Tixier de Brolac, dans une lettre de 1889 adressée au directeur de la Dépêche, tempête :

"Ce Guyot Dessaigne, impérialiste défroqué, mettant au service de son apostasie ses aptitudes de policier et ses plaisanteries de Paillasse ! Le châtimeur ne s'est pas fait attendre. Il a fait ses 13 jours au ministère ; juste assez pour dévoiler les friponneries légales dont le renégat menaçait ceux qu'il a trahis , trop peu, heureusement, pour exécuter ses menaces.

*Celui - là au moins n'en reviendra pas. Aucun premier ministre, à moins qu'il ne sorte de Charenton, ne consentirait désormais à subir la collaboration d'un homme, dont le seul nom a soulevé, dans les Chambres, tant de haussement d'épaules et une réprobation si unanime dans la presse. Il lui restera la satisfaction d'ajouter à ses cartes : Ancien procureur impérial et ancien ministre républicain, et de les distribuer aux habitants de Cunlhat."*⁴

Quoiqu'il en soit, sous Léon Bourgeois, il s'occupe des travaux publics et retrouvera son siège de Garde des Sceaux dans le gouvernement Clémenceau en 1906.

Si l'animosité à l'encontre du Vieux Sanglier était vive, les éloges n'étaient pas moindre : *Monsieur Guyot Dessaigne est un fervent démocrate et un zélé partisan du régime républicain dont les opinions trouveraient pour ainsi dire leur véritable place entre l'Union Républicaine et la Gauche Radicale. C'est un des nouveaux venus dans le Parlement, il est d'un pays où le talent n'est pas rare."*

C'est à Cunlhat que Guyot Dessaigne fait ses premières armes politiques.

Suite aux élections municipales des 22 et 29 novembre 1874, Guyot Dessaigne prend part à la gestion communale. Immédiatement, ses talents de rédaction sont recherchés pour établir les rapports des commissions. Il s'intègre alors parfaitement au conseil municipal et aucune opposition au maire d'alors, Régis Fustier, ne transparaît des comptes rendus de réunion.

Peu à peu, surtout à compter de 1876, autour des questions de l'enseignement, des réseaux routiers, des relations avec le conseil de fabrique, Guyot Dessaigne affronte la majorité du conseil municipal.

En 1878, après le renouvellement du conseil dont la composition est modifiée, la confrontation Guyot Dessaigne - Fustier s'amplifie. A plusieurs reprises, le maire en fonction se voit désavoué par son conseil. Une délibération du 25 mai 1879 est symptomatique de l'ambiance régnant dans les séances du conseil municipal.

Dans une précédente délibération, le conseil a désapprouvé la mise en adjudication de la route d'Olliergues à Cunlhat ; une rumeur persiste que, malgré l'émoi de la population, cette opération aura lieu... Le maire est invité à s'expliquer. *“ Monsieur le maire répond qu'il ne peut fournir aucun renseignement précis, mais que si le fait de l'adjudication est exact, il s'en réjouira comme d'une chose avantageuse pour le pays. Le même membre ayant fait observer à Mr le maire que mandataire de la commune, il devait avoir à cœur de faire exécuter les vœux de la majorité des habitants dont le conseil municipal est le seul représentant et non de les combattre, une discussion s'engage à laquelle prennent part tous les membres du conseil et le projet de délibération suivante est présentée : Considérant que le chemin d'intérêt commun dit de Marsac à Olliergues par Cunlhat est complètement inutile et même nuisible aux intérêts de la commune, ainsi que le conseil l'a demandé et consigné dans ses précédentes délibérations, que cette appréciation est partagée par la commune de Tours, l'une des quatre que traverse le chemin projeté ;*

Que s'il est allégué que certains fonds ont pu être promis par quelques donateurs intéressés à la confection de ce chemin, l'entretien en retombera toujours à la charge de la commune et grèvera son budget au détriment d'autres voies de communication dont la construction est indispensable.

Que deux routes, l'une par Tours, l'autre par la Chapelle Agnon, relie déjà Cunlhat à Olliergues et que la route nouvelle aura tout au plus pour effet de raccourcir de trois kilomètres, au plus et encore avec des pentes plus rapides, la distance que sépare les deux chefs lieux de canton.

Que le fait de la construction d'un chemin de fer d'Ambert à Giroux, devenu pour quelques temps tête de ligne, a modifié toutes les conditions économiques du canton et met la commune de Cunlhat dans la nécessité de se relier d'urgence aux communes de Fournols, Saint Eloy et Echandelys, au lieu d'employer des fonds à l'entretien à grands frais d'un chemin sans intérêt pour elle.

Émet une fois de plus les vœux :

que le Conseil Général se rendant enfin au désir si énergiquement manifesté à plusieurs reprises par le conseil municipal de Cunlhat, déclassé dans la partie comprise entre Cunlhat et Olliergues le chemin qualifié d'intérêt commun de Marsac à Olliergues.

Délègue MM Guyot Dessaigne, Batisse Alfred et Lafarge - Auzance à l'effet de faire connaître à Mr le Préfet les vœux de la population de Cunlhat et de l'éclairer sur les désirs d'une commune presque entière qu'on lui a faussement représentés comme n'étant que ceux de quelques individus.

Monsieur le maire proteste contre ce projet de délibération notamment contre les mots nuisible et inutile qui y sont insérés et déclare qu'il tient à ce que sa protestation soit consignée au procès verbal.

*Il est procédé au scrutin et la délibération ci - dessus est adoptée par onze voix contre cinq.”*⁶

Le 15 mars 1881, Guyot Dessaigne est élu maire de Cunlhat et restera en poste jusqu'à son décès en 1907.

L'une de ses premières actions est d'avoir recruté une institutrice laïque en remplacement des religieuses qui exerçaient cette fonction. Dès 1882, avant même les lois Ferry, Cunlhat sera doté d'une école des filles laïque. Ses positions en ce domaine ne se démentiront jamais ainsi que le prouve cet extrait de l'allocution en 1904 du président du Conseil Général, Guyot Dessaigne.

“ Certes, les circonstances dans lesquelles ont eu lieu les dernières élections cantonales paraissaient de nature à inspirer quelque inquiétude, voire même quelque appréhension, aux amis du gouvernement... Les arrêtés, pris en exécution de la loi sur l'enseignement ordonnaient la fermeture d'un grand nombre d'établissements congréganistes, en même temps que paraissait le décret de convocation des électeurs et la rupture des relations diplomatiques avec la Cour de Rome devenait inévitable, intentionnellement peut - être de la part de l'autorité ecclésiastique, au moment précis où ceux - ci se réunissaient dans leurs comices. N'était - il pas à craindre que, toujours puissantes, l'influence du clergé et celle des anciennes classes dirigeantes ne jouassent un rôle prépondérant dans le vote de collègues électoraux restreints et, par cela même, plus accessibles aux moyens dont disposent les forces hostiles à la politique du Ministère actuel ?

Il n'en a rien été. Le bon sens populaire a su faire justice des épouvantails à l'aide desquels on cherchait à peser sur les décisions du suffrage universel. Le peuple a compris sans peine que la persécution religieuse, dont on lui montrait la menace suspendue sur sa tête, n'existait que dans l'imagination de ceux qui confondent trop aisément

*ou feignent de confondre la religion avec la richesse et la puissance des congrégations (Applaudissements)... Que le pouvoir civil ne faisait qu'user d'un droit strict en voulant, sous la République, comme sous la Monarchie, s'affranchir de toute ingérence confessionnelle, et que l'œuvre entreprise par Monsieur Waldeck - Rousseau, ce républicain essentiellement modéré, mais vigilant et clairvoyant, dont tous ceux qui l'ont vu de près garderont l'ineffaçable souvenir, ne pouvait être qu'une oeuvre de conservation et de préservation sociales, et nullement une atteinte à la foi des vrais croyants."*⁷

Les quelques éléments donnés dans cet article ne sont que des indicateurs. Une étude plus approfondie est nécessaire pour savoir qui était Guyot Dessaigne, sa personnalité, son parcours politique. Comment un ancien procureur impérial de la Seine est-il devenu maire radical de Cunlhat ? Quelles étaient ses relations avec les ténors politiques d'alors, Ferry, Clémenceau, Jaurès... ? Comment cet homme, originaire d' Haute Loire a-t-il pris une part importante dans la vie publique de Puy de Dôme ? Quels étaient ses objectifs, ses idéaux ? Quels étaient ses liens avec la franc maçonnerie que de nombreux radicaux avaient rejoint ? Pourquoi n'a-t-il laissé que si peu de trace dans la mémoire des Cunlhatois ?

Guyot Dessaigne suscite de nombreuses interrogations sur lui - même mais aussi sur le contexte de notre région au début de la III^e République. L'homme ne peut être compris sans tenir compte des circonstances sociales, économiques, religieuses du Livradois de la fin du 19^e siècle.

Aussi, si vous détenez des informations sur Jean François Edmond Guyot Dessaigne, ses proches, l'histoire régionale des années 1850 à 1910, je vous remercie de me les communiquer par le biais du GRAHLF.

Danielle FOURNIOUX,
Le 11 novembre 1994

*Article publié dans la revue du Groupe de Recherche Archéologique et
Historique du Livradois Forez*